

a fait le grand honneur d'y venir lui-même et d'examiner les emplacements proposés. Il a pu ainsi juger des avantages qu'offrait chacun des endroits proposés par ses fonctionnaires et tenir compte de tous les détails relatifs à l'établissement de l'institution dans la région.

Permettez-moi de le remercier aussi de la promptitude avec laquelle il a décidé d'entreprendre les travaux, du moins les travaux préliminaires, car, comme il vient de le dire, le comité chargé de préparer les plans ne lui a pas encore présenté son dernier rapport. Cela montre l'intérêt que le ministre porte à la population de Springhill en raison du pénible désastre qui s'y est produit en octobre dernier et des autres désastres qui avaient déjà frappé cette malheureuse ville.

Le ministre peut-il nous fournir des précisions sur le genre d'institution qui sera situé à Springhill ou aux environs, et nous indiquer quel en sera l'emplacement? Il lui est peut-être impossible de le faire si ses fonctionnaires n'ont pas obtenu d'options sur le terrain. Pourrait-il nous dire aussi quand sera vraisemblablement entreprise la construction des immeubles nécessaires pour remédier à l'encombrement qui existe au pénitencier de Dorchester?

Je souligne également en toute sincérité qu'il importe que ses fonctionnaires songent autant que possible à employer le plus grand nombre de gens de la région de Springhill. On a beaucoup parlé en bien et en mal des gens de Springhill. Lorsque je dis "en mal", je pense au genre de réflexions qu'on entend souvent: "Ce sont des mineurs; ils ne peuvent pas faire autre chose". Je n'en crois absolument rien. Je crois fermement qu'un homme qui a été mineur peut probablement faire n'importe quel genre de travail qui lui est confié. Il n'y a pas de travail plus dur, et il n'existe pas de gens plus dévoués que les mineurs de cette ville. Si on leur en fournit l'occasion, ils vont manifester, comme ils l'ont déjà fait à trois reprises, leur force et leur aptitude à doter la Nouvelle-Écosse d'une collectivité remarquable, énergique, stable, à Springhill qui, avant l'annonce qu'a faite le ministre le 5 mars, semblait sur le point de devenir une ville-fantôme.

Le ministre les a stimulés à aller de l'avant. Ils se sont lancés dans maintes entreprises différentes pour embellir leur vie. Je sais que les nouvelles incitations découlant de la décision qu'a prise le ministre de faire aménager l'institution sous peu dans la région aideront davantage ces gens à tourner leurs regards vers l'avenir.

M. Howard: Monsieur le président...

L'hon. M. Fulton: Puis-je répondre aux questions posées par mon ami le député de

Cumberland? Peut-être serait-ce plus pratique d'insérer ici mes observations. D'abord, je souscris à toutes ses affirmations sur la population de Springhill. Je puis les confirmer après y avoir fait la visite qu'il a rappelée au comité. Je l'ai trouvée résolue à ne pas se laisser abattre par le désastre, déterminée à surmonter les obstacles. Ma visite là-bas a aussi confirmé le rapport provisoire que j'ai reçu du comité d'organisation du régime correctionnel. Le rapport disait qu'à tous égards il convient d'établir une nouvelle institution dans cette région pour les provinces Maritimes. Hélas! je ne puis en ce moment fournir plus de précisions sur l'emplacement en cause, car, je le répète, nous sommes en train de prendre les options. Deux de nos fonctionnaires s'y trouvent. Je m'attends que ces négociations se termineront d'ici une semaine ou dix jours au plus. Je me ferai alors un plaisir de faire l'annonce voulue.

Pour ce qui est du genre d'institution à établir en cet endroit, la décision finale doit attendre le rapport complet du comité d'organisation du régime correctionnel. Toutefois, le comité lui-même, dans son rapport intérimaire, a affirmé non seulement que cette région conviendrait à une nouvelle institution dans les Maritimes, institution dont la nécessité commence déjà à se faire sentir, mais que la région conviendrait aussi à l'établissement d'une institution satellite, qui absorberait le trop-plein du pénitencier Dorchester. Ainsi la fonction première de cette institution sera d'accueillir les détenus de Dorchester, qu'il faudra retirer de là à cause de l'encombrement.

La région de Springhill pourra être transformée d'une ou deux façons, d'abord sous forme de prison agricole, et ensuite, sous forme d'institution de formation professionnelle. Nous sommes heureux d'avoir une région qu'on peut employer d'une de ces deux façons ou de ces deux façons à la fois. La décision ultime ne pourra être prise avant très longtemps et il se peut que nous adoptions les deux genres à la fois. De toute façon, une fois nos plans actuels terminés, nous aurons acquis un endroit qui pourra tout d'abord accueillir l'excédent des détenus de Dorchester et qui, ensuite, pourra être transformé de façon à devenir, de préférence, une institution aux normes de sécurité minimums, du genre d'un centre de formation agricole ou professionnelle.

Le premier édifice construit sera, bien entendu, conforme aux prescriptions actuelles du ministère, car avant d'avoir mis à exécution notre plan général, nous ne construirons pas d'édifices permanents. Nous tiendrons compte évidemment de ce qu'a demandé